



**Syndicat des
services publics**

6 Terreaux-du-Temple
1201 Genève
tél : +41(0)22 741 50
80<https://geneve.ssp-vpod.ch/>

Urgences pédiatriques : le personnel lutte pour davantage de postes !

Depuis plusieurs années, le Service d'accueil et d'urgences pédiatriques (SAUP) voit son activité augmenter, mais sa dotation en personnel diminuer. Face à ce non-sens et après des appels au secours auxquels la Direction reste sourde, le personnel soignant en souffrance a entamé des mesures de lutte le 2 mars dernier. Un rassemblement est prévu le mercredi 6 mars à 13h30 sur la rotonde des HUG.

Le travail au SAUP requiert du personnel soignant une double spécialisation : en soins pédiatriques et en prises en charge des urgences. Or, pour pallier une carence chronique de personnel fixe, il est très souvent fait appel à du personnel intérimaire non-spécialisé. Cela nécessite un encadrement et une supervision constante qui augmente la charge de travail du personnel fixe déjà très sollicité.

Les conséquences pour le personnel sont très négatives : taux d'absence de 12%, épuisement professionnel, stress, impossibilité de prendre les pauses réglementaires, mise en danger de la vie des enfants et baisse de la qualité des soins.

Demande de 20 postes de soignant-e-s

Les soignant-e-s du SAUP demandent un renforcement durable de l'équipe par du personnel fixe. Ce sont 8 postes d'infirmiers-ères, 6 postes d'ASSC et 6 postes d'aides-soignant-e-s qui seraient nécessaires au bon fonctionnement du service.

Les soignant-e-s, accompagné-e-s par le Syndicat des services publics (SSP), ont demandé à la Direction de débiter des négociations pour trouver un accord sur l'augmentation des postes fixes. Face à une fin de non-recevoir, ils se sont réunis le 14 février dernier devant l'entrée des urgences pédiatriques pour exprimer leur ras-le-bol et alerter la population.

Cesser toute activité qui n'est pas en lien direct avec les soins

La Direction n'a pas semblé prendre la mesure de la colère du personnel et s'est obstinée à ne pas vouloir négocier. Face à ce refus, l'assemblée du personnel a décidé le 1^{er} mars d'entamer des mesures de lutte.

Depuis le 2 mars, le personnel soignant a cessé d'effectuer toute activité qui n'est pas en lien direct avec les soins, à savoir :

- cesser la facturation des soins infirmiers et des médicaments ;
- cesser tout acte qui n'est pas en lien direct avec les soins aux enfants ;
- cesser d'offrir aux HUG des heures travaillées non comptabilisées.

Menaces de la direction

La direction a aussitôt menacé le personnel en lutte de sanctions individuelles en cas d'application des mesures de lutte collectives adoptées en assemblée !

Mettre à exécution ces menaces violerait les droits syndicaux des salariés concernés.

Economies vs qualité

Le personnel soignant des urgences pédiatrique est en grande souffrance en raison du choix des HUG de privilégier des mesures d'économie en lieu et place de la qualité des prestations et des conditions de travail du personnel.

La Direction va jusqu'à ne pas respecter la volonté du parlement genevois, qui vient d'octroyer 8 millions supplémentaires aux HUG pour pallier, très partiellement, aux besoins en personnel soignant nécessaires aux prestations à la population .

Solidarité avec vos collègues

Le personnel soignant des urgences pédiatriques continue à se battre pour ses revendications.

Soyez solidaires, participez au :

Rassemblement sur la rotonde des HUG Mercredi 6 mars à 13h30

Nous contacter, vous informer :

David Andenmatten, groupe SSP-HUG, 076 615 50 68

Sabine Furrer, secrétaire syndicale, s.furrer@sspge.ch

Martin Malinovski, terrain, 076 576 8420

Web : <https://geneve.ssp-vpod.ch/secteurs/sante/hug/>

Facebook : facebook.com/ssp.geneve

Vous syndiquer en ligne: <https://geneve.ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/adhesion/>